

Mots pour maux

ou

Le déni de démocratie

*Parodie de l'élaboration
de l' « exposé des motifs » relatif
au traité constitutionnel européen*

Jean-Marie Harribey

**Présentation au Forum social local de la Gironde
Bordeaux, 14 mai 2005**

**Interprétation : Lucien Cros, Jean-Louis Danflous, Jean-Marie Harribey,
Patrick Lavaud, Jean-Bernard Layan, Michel Mari, Catherine Moreau**

Le maître d'école Raffarin a réuni sa classe pour la préparation d'un devoir sur le sujet « Exposé des motifs du Projet de loi autorisant la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ». Il vérifie l'acquisition des connaissances de ses élèves, d'autant que l'Inspecteur Chirac fait sa tournée. On trouve parmi les élèves : l'élève-Président Giscard d'Estaing, Seillière, Chérèque, Fillon, Hollande, Lang, Jospin, Delors, Cohn-Bendit, Voynet, Aubry, Paoli, un élève très précoce et très pressé, Sarkozy Nicolas et son frère Guillaume, et aussi un élève très attardé, l'abbé Pierre. Il y a là enfin un élève qui s'est trompé de classe : il croyait s'être inscrit à l'Université d'été d'Attac qui a lieu cette année à Poitiers et, à la suite d'une mauvaise orientation, il s'est retrouvé dans la classe de Raffarin. Il a l'air tellement surpris et désemparé qu'il en a oublié son nom : il bafouille « Attac » quand on l'interpelle.

La classe commence.

(Tous les dialogues suivants sont, mot pour mot, authentiques à 99%¹)

Raffarin : Mes chers élèves, bonjour. Aujourd'hui, vous devez me remettre une rédaction sur le sujet que nous préparons depuis plusieurs mois : « Exposé des motifs du Projet de loi autorisant la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ». La meilleure rédaction sera retenue pour être envoyée à tous les électeurs français pour leur expliquer comment ils devront voter lors du référendum du 29 mai. Avant que vous ne commenciez de rédiger, nous allons vérifier que vous avez parfaitement compris les enjeux de cette Constitution pour que vous puissiez trouver les mots capables de convaincre. Rappelons d'abord quelques principes de méthode. Voyons, qui veut nous expliquer comment l'on rédige ? Elève Fillon peut-être ?

Fillon (*prend un air important et gonfle la poitrine*) : Grâce à l'une des nombreuses lois qui portent mon nom, le socle de connaissances ayant été réduit au minimum pour tous les Français, il suffit de parler simple, de taire tout ce qui fait problème, de recommander de ne pas lire le texte intégral, et de rassurer en répandant le contraire de ce qui est écrit.

Raffarin : Voilà qui est rigoureux, élève Fillon. Mais, dites-moi, comment prévoyez-vous de répondre aux objections ?

Fillon : Avec l'aide de la méthode que nous avons mise au point il y a deux ans lors de la réforme des retraites : c'est une méthode en trois temps. Premièrement, on appelle une chose par son contraire : par exemple, si les retraites doivent baisser, on dit qu'elles monteront, si l'on veut introduire la capitalisation, on dit que c'est pour sauver la répartition. Deuxièmement, on fait répéter cela par des agents infiltrés au sein des catégories de la population a priori récalcitrantes. Troisièmement, on met au point un plan media pour dire qu'il n'y a pas d'autre solution, sinon le chaos.

Raffarin : Excellent, élève Fillon. (*Se tournant vers le reste de la classe*) : Qui serait capable de dire comment cette méthode s'applique à la question d'aujourd'hui : faire adopter coûte que coûte la Constitution européenne ? (*L'élève Delors lève la main*) Oui, élève Delors, qui avez toujours fait montre de votre abnégation européenne, comment voyez-vous les choses ?

¹ . Mises à part les relances de Raffarin, les seules répliques totalement imaginées sont celle de Voynet et la dernière de Lang, mais ne sont-elles pas plus vraies que nature ?...

Delors (*prend la mine d'un vieux sage*) : J'aime l'Europe et je veux le dire aux Français. Comme en 1992, au moment du référendum sur le Traité de Maastricht, nous allons promettre que le volet social suivra le volet économique. (*Il est approuvé par l'élève Abbé Pierre*)

Abbé Pierre (*chevrotant*) : Moi, Abbé Pierre, j'aime l'Europe. Je ne comprends rien à la Constitution, mais j'ai confiance en Delors. Comme il aime l'Europe, il a donc raison. (*L'élève Hollande s'agite sur son banc*)

Raffarin : Que vous arrive-t-il élève Hollande ?

Hollande (*s'adressant à Delors*) : Delors, tu risques de faire tout gâcher car justement le social n'a pas suivi. Il faut trouver autre chose.

Raffarin : Bien, élève Hollande, vous avez de l'avenir car, comme moi, vous êtes prudent quand la route est droite mais la pente raide. Qui peut répondre à la question de Hollande ? Ah, oui, vous, élève Cohn-Bendit.

Cohn-Bendit (*vivement*) : Si le social n'a pas suivi après Maastricht, c'est parce qu'il n'y avait pas de Constitution. Donc, il faut une Constitution. Imparable !

Raffarin : Elève Cohn-Bendit, je vous félicite car, en quelques années, vous avez accompli un parcours à nul autre pareil et des progrès en tous domaines : de gauchiste, vous êtes devenu libéral, de pacifiste, vous êtes devenu militariste. Il ne vous reste plus qu'à réussir à faire adhérer les Verts au parti libéral européen. Qu'en pensez-vous, élève Voynet ?

Voynet : Je suis d'accord pour tout. (*Un temps d'hésitation...*) Euh, est-ce que je pourrai conserver mon poste de sénatrice ? Et mes copains Lipietz et Onesta, seront-ils encore députés européens ? Et aussi mon autre copain Cochet, pourra-t-on sauver son siège de député à l'Assemblée nationale ?

Raffarin : Elève Voynet, vous êtes hors sujet. Vous n'aurez de toute façon rien si le non l'emporte. Revenons au sujet. Qui propose une introduction pour notre dissertation ? (*Un silence lourd suit...*)

Raffarin (*reprenant*) : C'est le premier pas qui compte. Il faut se jeter à l'eau en posant la bonne question. Je vais vous aider : cette Constitution n'est-elle pas plus sociale que tous les traités antérieurs ?

(*Une clameur jaillit de tous côtés*) : Oui, oui, oui ! C'est la sociale !

(*Un toussement se fait entendre*)

Raffarin : Qu'y a-t-il, élève Seillière, n'êtes-vous pas d'accord ?

Seillière : Il ne faut rien exagérer. Si l'on parle trop de social, les Français vont y croire. Il faut juste dire que l'Europe sera plus sociale qu'avant. Enfin, ... un peu plus sociale qu'avant. Je l'aurais bien expliqué à la télévision, mais, moi le MEDEF, je veux dire, nous les chefs d'entreprises, avons décidé de ne pas parler pour ne pas effaroucher la populace, toujours prompte à s'émouvoir.

(Quelqu'un dans la salle, du côté des frères Sarkozy, souffle assez fort pour qu'on l'entende) : Il n'y a qu'à nommer Seillière Président du patronat européen. Ça l'occupera et il se taira.

Raffarin : Recentrons, comme dit notre premier de la classe, l'élève-Président Giscard d'Estaing à qui nous devons cette admirable Constitution. Il faut maintenant être précis dans l'argumentation. Quels droits fondamentaux mettriez-vous en avant ? Répondez, élève Jospin, vous le chantre du socialisme dont le programme n'est pas socialiste.

Jospin (très professoral) : Moi qui suis aussi droit dans mes charentaises que mon prédécesseur l'était dans ses bottes, et qui de ce fait ai toujours raison, je dirai primo et secundo.

Primo, le droit à l'école gratuite est clairement affirmé dans l'article 74, alinéas 1 et 2, et l'accès aux prestations sociales est garanti par l'article II-94, alinéa 1.

Secundo, les services d'intérêt économique général assureront la cohésion sociale, comme le stipule l'article III-122 dans son unique alinéa.

Cette Constitution est très sociale. Je l'avais déjà dit à Barcelone également à propos du Traité de Nice mais c'est parce que je prévois toujours tout, sauf les soirs de lune rousse comme le 21 avril.

Lang (bondissant) : Moi, Jack Lang, Jack Lang hier, Jack Lang aujourd'hui et Jack Lang demain, je dirai même plus : très sociale est cette Constitution. Moi, Jack Lang, Jack Lang hier, Jack Lang aujourd'hui et Jack Lang demain, j'ai tout dit !

Raffarin : Le social est bien mis en valeur par nos amis socialistes qui partagent les mêmes valeurs que nous, au premier rang desquelles la libre concurrence non faussée qui constitue le but ultime de la société. Demandons à l'élève-Président Giscard d'Estaing si telle est la bonne interprétation de la Constitution.

Giscard d'Estaing (il se lève) : Mes chers amis, j'avais prévu le coup. Et je l'ai paré. Cette Constitution, c'est mon enfant. Je l'ai pensée, écrite, commentée et je peux la rendre accessible. Heureusement que je m'y suis collé car ce n'est pas ce grand nigaud de Chirac qui eût pu concevoir un tel prodige. Entre nous, il n'est pas crédible... sur l'Europe, bien sûr.

Donc, vous disais-je, tout est verrouillé pour cinquante ans. L'accès aux prestations sociales est un chiffon de papier que nos bâilleurs de fonds ne doivent pas craindre puisque j'ai présidé à la rédaction de la Déclaration n° 12 qui figure en annexe à la Constitution mais que personne ne lira car elle vient après 170 pages en double format et en deux colonnes, ce qui fait au bas mot 700 pages normales.

(De plus en plus majestueux) Dans son article 14, cette Déclaration précise qu'il n'y a pas de compétence nouvelle créée pour assurer l'école gratuite. Cela donne tout son poids à l'alinéa 3 de l'article II-74 de la Constitution – que je tiens à préciser au débutant Jospin qui ne semble pas le connaître – et qui énonce le droit de créer tout établissement d'enseignement privé conforme à ses convictions. Dans l'article 34 de cette Déclaration n° 12, le droit aux prestations sociales n'est conforté que là où il est déjà ouvert mais pas dans les autres pays.

(Avec la mine orgueilleuse) Je suis très fier de cette trouvaille : l'Europe ne crée de droit nouveau nulle part. Dans l'article 36 de la même Déclaration, mon trait de génie est confirmé : aucun droit aux services publics n'est créé dans les pays où ils n'existent pas.

Quant aux personnes âgées, si encombrantes lorsqu'elles n'ont pas mon génie créateur, elles ont droit à « mener une vie digne et indépendante et à participer à la vie sociale et culturelle » selon l'article II-85, mais sans qu'il soit besoin de s'alourdir d'un droit à la retraite.

(De plus en plus emphatique) Pour cinquante ans, en vérité, je vous le dis. Un dernier mot : j'emploie cette expression sacrée « en vérité » car, avec l'aide du Vatican, j'ai berné tout le monde : la laïcité est remplacée par la reconnaissance des Eglises et par la possibilité d'exprimer publiquement ses croyances religieuses. Dans le livre des records, je suis le champion toutes catégories ès Constitutions cadennassées.

Raffarin *(un peu abasourdi)* : Bon, nous avons maintenant beaucoup d'éléments pour notre dissertation. Se dessine la problématique : ce qui est visible, et ce qui est caché. Qui propose une formule ? Oui, élève Hollande.

Hollande : La Constitution n'est ni sociale, ni libérale.

(Des cris montent de la salle) : Bravo, bravo ! Ni sociale, ni libérale ! Elle est quoi alors ? Elle est apolitique !

Raffarin : Ah mes chers élèves, que vous me faites plaisir ! Quel beau métier, celui de pédagogue-communicant ! *(Prenant des accents gaulliens)* Vous m'avez compris : apolitique ! La Constitution européenne est apolitique ! Ça, c'est un programme. Voilà le discours pour le peuple. Car le peuple n'aime pas la politique. Il se méfie de la politique et il a raison. D'ailleurs, moi je n'en fais pas, je gère la France comme un bon père de famille. Est-ce qu'un père de famille fait de la politique quand il gère sa famille ? Je suis ravi de vous voir convaincus. Tous convaincus... *(Une main se lève)* Comment ? Quelqu'un demande la parole. Qu'y a-t-il ? Ah, c'est vous, quel est votre nom déjà, le petit d'Attac ? Quelque chose ne va pas ?

Attac : J'ai un problème de réception de la communication.

Raffarin *(en Raminagrobis papal ou chiraquien)* : N'ayez pas peur, parlez sans crainte. La communication, je connais.

Attac : Ça fonctionne mal à la réception. J'entends d'abord : « La Constitution est sociale ». Puis : « La Constitution n'est ni sociale, ni libérale ».

(Brouhaha général, rires)

Raffarin : Taisez-vous, cancre. Vous ne comprenez rien. Nous faisons de la communication ciblée. « Constitution sociale » est destiné à ceux qui ont un souci social. « Constitution ni-ni » est destiné à ceux qui ont un souci démocratique. Il nous faut juste trouver un slogan pour ceux qui ont un souci à la fois social et démocratique. Qui a une idée ? Oui, élève Nicolas Sarkozy, je vois que vous bouillez d'impatience.

Nicolas Sarkozy : Attac ment et je le prouve. Attac ne veut pas de la Constitution au prétexte qu'elle n'est pas sociale alors qu'elle inclut la Charte des droits fondamentaux. Donc, Attac préfère moins de social à plus de social. Cela s'appelle jeter le bébé avec l'eau du bain. J'ai même lu ça dans Charlie Hebdo. Grand merci à Philippe Val et Oncle Bernard qui m'ont fourni cet argument.

(Attac tente de reprendre la parole)

Raffarin : Non, Attac, non (*en insistant sur le « non »*), vous avez dépassé votre quota de cinq secondes d'intervention. Il suffit. Nous avons encore à faire. (*Se tournant vers les autres*) J'attire votre attention à tous sur un problème auquel le Président de la République est, comme vous le savez, ultra sensible, celui de la fracture sociale. Vous devez absolument déminer le terrain de l'emploi et des délocalisations. Comment vous-y prenez-vous ? Elève Aubry, maintenant que j'ai débarrassé la France de votre hypothèque des 35 heures, qu'avez-vous à dire pour défendre la Constitution au nom de l'emploi ?

Aubry (*mal à l'aise*) : J'ai toujours plaidé pour l'emploi et la Constitution me donne raison puisque qu'elle fixe pour objectif de tendre vers le plein emploi. Il y a bien quelques petites difficultés puisque la politique de l'emploi est subordonnée à la compétitivité, que la main d'œuvre doit s'adapter à l'économie, et que, surtout, il n'est jamais question du chômage à résorber, à tel point qu'un taux d'emploi élevé de la population peut coexister avec un taux de chômage élevé si on fait travailler les gens plus longtemps. Il y a plus d'un an, j'en avais parlé avec papa (*elle se tourne vers Delors*). Il comprenait et approuvait mes appréhensions qui justifiaient selon lui de ne pas accepter le texte en l'état. Mais depuis, il a changé d'avis. Et... (*elle lève les yeux vers le ciel*) comme il est inspiré, il doit avoir raison. Je le suis donc sans réserve. Les délocalisations sont redoutables, mais l'Europe nous en protège.

Seillière (*ricanant*) : L'Europe doit les faciliter, ainsi que l'a déclaré votre consœur en politique, la socialiste Danuta Hübner, commissaire européenne à la politique régionale : « Ce que nous devons faire, au contraire, a-t-elle dit, c'est faciliter les délocalisations au sein de l'Europe. »

Raffarin : Ce n'est pas une bonne méthode de communication. Partons du concret. Elève Guillaume Sarkozy, parlez-nous du textile en butte avec l'invasion chinoise.

Guillaume Sarkozy : La Chine réalise ce que les Etats-Unis et l'Europe, d'une seule voix, lui avaient demandé de faire lorsqu'elle a adhéré à l'Organisation mondiale du commerce : ouvrir son économie aux investissements étrangers et s'intégrer dans le commerce mondial. Jusqu'au 1^{er} janvier 2005, des quotas limitaient les importations en Europe des produits textiles chinois. Aujourd'hui ils sont supprimés, conformément aux engagements européens en faveur du libre-échange. Il nous faut donc appliquer la méthode résumée par le collègue Fillon voici un instant : affirmer avec vigueur le contraire de la réalité. L'Europe est le seul rempart contre le libre-échange généralisé. Le bluff, ça passe ou ça casse, mais il ne reste plus que quelques jours avant le 29 mai, et, le temps que les gens réalisent que c'est du bluff, l'obstacle sera levé. En tout cas, il faut éviter un nouveau pataquès du genre Directive Bolkestein.

Raffarin : Ne parlons plus de cette affaire, elle est réglée dans l'esprit du public. Les Présidents Juncker et Barroso ont certes déclaré que la directive Bolkestein ne serait pas retirée mais ils se sont exprimés depuis Luxembourg et Bruxelles et nous avons fait en sorte qu'ils ne viennent plus en France avant le 29 mai. Mes chers élèves, vous avez bien avancé pour votre dissertation. Une partie sur les droits sociaux, une autre sur l'emploi, très bien. Mais il manque encore le souffle, l'appel aux sentiments, ce qui fait vibrer au lieu de raisonner, ce qui fait oublier les tracasseries au lieu de les raviver. (*Il s'enflamme peu à peu*) Vous ne pouvez exposer des motifs sans composer ce subtil mélange de frisson et de vision rassurante, d'enthousiasme et de sagesse, de vitalité et de sérénité. Oubliez-vous que les plus acquis à l'idée d'Europe sont les jeunes ? Sachez leur parler. Trouver les mots pour qu'ils oublient leur maux. Qui a des idées ? Vous, élève Lang, c'est le moment d'ouvrir votre boîte à idées.

Lang (bondissant) : Moi, Jack Lang, Jack Lang hier, Jack Lang aujourd'hui et Jack Lang demain, je dirai... la paix ! L'Europe, c'est la paix. C'est une grande idée, qui n'est pas de moi mais que j'ai eue avant les autres. Ce n'est d'ailleurs qu'une idée, car la guerre est là, toujours possible, comme en Bosnie naguère sans que l'Europe ne bouge avant qu'il ne soit trop tard, comme en Tchétchénie où l'on réagira quand Poutine aura achevé le sale boulot. Ce n'est qu'une idée pour la France aussi qui a complaisamment assisté aux massacres du Rwanda.

Mais la force d'une idée, c'est de n'être pas réalisée pour laisser la place au rêve. Moi, Jack Lang, Jack Lang hier, Jack Lang aujourd'hui et Jack Lang demain, je parlerai aux jeunes de ce rêve pour qu'il devienne leur. Je serai aidé par un formidable comité de soutien qui incarne tant l'exception culturelle française : la France est le seul pays au monde à pouvoir arborer des intellectuels dont les idées sont d'autant plus originales qu'ils ont de boutons de chemise défaits.

Raffarin : Ah, élève Lang, que vous ne fussiez né à l'UMP, l'Union pour les Médiocres Présidents ! Dire, que moi, grand communicant, je dois me contenter de Donnedieu de Vabres. Mes chers élèves, nous avançons, vous avancez. Mais il me semble qu'il vous manque encore un ressort pour faire de votre devoir un texte emportant l'adhésion : c'est le ressort de la démocratie. Et, sur ce point, il nous faut être irréfutables. Je verrai bien quelqu'un de compétent pour rédiger cette partie. Quelqu'un se sent-il prêt ? (*Seillière se manifeste*) Comment, vous, élève Seillière, votre compétence va jusqu'à la démocratie ? Vous m'étonnerez toujours.

Seillière : Mon expérience de la démocratie est immense. Je siége dans vingt conseils d'administration des quarante sociétés cotés dans le CAC 40 et j'ai l'habitude de la démocratie qui règne parmi les actionnaires. Vous n'imaginez pas la sérénité des débats, la courtoisie des échanges et la sagesse des décisions, le plus souvent acquises au consensus, lorsqu'il s'agit de répartir les bénéfices en dividendes. Le raffinement atteint son maximum lorsque nous adjugeons les stocks options. Ainsi, la démocratie, nous les propriétaires du capital, nous la réinventons chaque année au moment des bilans, et, je vous le rappelle, tous les jours à la Bourse. Tant et si bien que l'article III-131 de la Constitution invite les Etats à sauver le marché intérieur avant toute chose en cas de troubles graves.

Et je dois dire que le choix d'organiser un référendum sur la Constitution européenne fut une erreur. Je confirme les propos de l'ex-Commissaire Bolkestein, la démocratie est une affaire de spécialistes, point besoin de référendum. Tout le reste relève de la communication pour laquelle il nous faut une stratégie de conquête de l'opinion. J'ai pour ma part œuvré pour que l'UNICE, l'Union des industries de la communauté européenne, dont le sous-titre est « La voix du business en Europe », signe un communiqué commun le 14 avril 2005 avec John Monks, Secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats, approuvant la Constitution européenne. Que ne prend-on la même initiative en France ? Nous ne manquons pourtant pas de collaborateurs efficaces.

Chèrèque : Moi, Chèrèque, Secrétaire général de la Confédération française de la démolition du travail, j'approuve la Constitution qui favorise un syndicalisme de responsabilité, d'accompagnement des réformes, sans lesquelles nous sommes condamnés à l'immobilisme. Et l'on sait combien la mobilité et la flexibilité des travailleurs sont des conditions nécessaires du progrès social. Bouger. Voilà le mot d'ordre que mon syndicat veut propager. Contre la défense des acquis sociaux. (*Méprisant*) Les acquis ! Quelle mentalité de propriétaires ! Non, la propriété, c'est pour le capital, je l'ai appris de ma maîtresse en la matière, Nicole Notat,

qui m'a fait rencontrer cet excellent, son Excellence Monsieur le Baron Seillière. Pour les travailleurs, la valeur essentielle, ce ne sont pas la propriété, les acquis, c'est la bougeotte. Bouger, c'est réformer. Je suis pour la réforme, n'importe laquelle, pourvu que ça bouge. D'ailleurs, s'il y a un problème de logement en France, si trop de gens vivent encore dans des bouges, il suffit qu'ils changent souvent de bouges. Bouger, remuer, donne l'impression du neuf.

Raffarin (*ému jusqu'aux larmes*) : Bravo, élève Chérèque. Un jour vous serez préfet, comme votre père. Le programme est maintenant bouclé. Reste le plan média. Qui s'en occupe ? Elève Paoli, nous vous écoutons.

Paoli : S'agissant du plan media (*marque un temps*), nous avons retenu la grille hebdomadaire suivante :

Le lundi : dans le 7-9, pour commencer la semaine, un oui dans la chronique « L'économie aujourd'hui » à 7h20, un oui dans « La politique ce matin » à 7h45, un oui dans « Géopolitique » à 8h15, trois oui pour un non dans « Questions directes » à 8h20, une oui dans « La Constitution en dix repères » à 8h45. Dans le 13-14, un pédagogue pour le oui. Dans « Le téléphone sonne » à 19h20, un oui et un sondeur pour le oui. J'oubliais : à 6h50, dans « Mode d'emploi », une oui qui interroge un oui expert en économie, et à 18h55, dans « Charivari », le oui de Charlie Hebdo que nous n'espérons pas.

Le mardi : Mise à part la dernière chronique, la grille est semblable à celle du lundi.

Le mercredi : Comme le mardi, sauf que « Le téléphone sonne » est remplacé par « Respublica ». Nous avons été obligés par le CSA d'alterner un oui et un non. Mais, quand c'est le oui, trois journalistes pour le oui l'interrogent, et quand c'est le non, trois journalistes pour le oui l'interrogent.

Le jeudi : Comme le mardi.

Le vendredi : Comme le jeudi, sauf à 7h15, « L'économie aujourd'hui » est remplacée par « Le débat économique de la semaine » entre le oui de Jean-Marc Sylvestre et le oui inattendu de Bernard Maris.

Le samedi : La grille est simplifiée. A 8h15, dans « Feux croisés », deux oui s'affrontent gentiment sous la houlette d'un oui.

Le dimanche : nous passons le relais à FR3 qui inaugure une nouvelle émission « France-Manipulation-Express ». Une oui éblouissante entourée de deux oui rabats-joie mais efficaces interrogent trois oui et un non dont on interrompt l'argumentation par des reportages pour le oui.

La grille est donc complète. Un seul problème reste à contourner. Les auditeurs qui téléphonent râlent. Mais, dans le 7-9, je m'arrange pour raccourcir la plage disponible. Je parle, je m'écoute parler, et, s'agissant de mes invités, je les flatte ou les fait digresser.

Raffarin : Que tout cela me semble bon. Sans mentir, si votre ramage se rapporte à votre battage, vous êtes le phénix des hôtes de ces ondes. (*Se tournant vers les autres*) Mes chers élèves, vous tenez le bon bout. Il convient maintenant de conclure. Elève-Président Giscard d'Estaing, que proposeriez-vous ?

Giscard d'Estaing : En vérité, je vous le dis et le redis, la lecture de la Constitution est inutile car elle est parfaite. Surtout, les électeurs ne doivent pas lire la troisième partie. Qu'ils se contentent de lire sept articles sur la nature, les objectifs, les compétences de l'Union et la citoyenneté européenne. La conclusion va de soi. Mais le référendum a lieu en France, qui est habitée de Français, si prompts à verser dans le négativisme, généralement au printemps.

C'est donc une bonne idée d'avoir choisi le référendum, à condition que la réponse soit oui. C'est le bon choix.

Raffarin : Elève-Président Giscard d'Estaing, sans doute serez-vous le premier Président d'Europe. Ne m'oubliez pas après le 29 mai, car il faudra penser pour moi au haut niveau d'emploi recommandé par la Constitution. Pour l'instant, nous n'avons rien oublié concernant cet exposé des motifs. Je souhaiterais émettre un vœu néanmoins. Il nous faudrait un emblème, une mascotte pour divertir. Elève Lang, une dernière idée ?

Lang : Moi, Jack Lang, Jack Lang hier, Jack Lang aujourd'hui et Jack Lang demain, je dirai... le perroquet : pour le oui-oui, ce serait pain bénit, contre le chaos du non, pour le mettre KO. Ah, Ah, Ah, Moi, Jack Lang, Jack Lang hier, Jack Lang aujourd'hui et Jack Lang demain.

(Une main se lève)

Raffarin : Non, Attac, non. C'est fini. Bon, je vous accorde encore cinq secondes. Après, nous devons lever la séance.

Attac : J'ai une idée. De deux choses l'une. Ou bien le non ne serait pas un chaos, et les oui-ouistes mentent, avec à leur tête le Président Chirac. Ou bien ce serait le chaos, et alors le Président Chirac a pris le risque de jeter la France dans le chaos en organisant un référendum. Dans les deux cas, il a commis une forfaiture et je propose qu'il soit traduit devant la Haute Cour de Justice pour manquement à la Constitution française.

(Tollé général, le calme ne revient que lorsque le téléphone sonne)

Raffarin (décroche) : Allo, Monsieur le Président de la République ? Oui, bonjour Monsieur le Président...

Chirac : Monsieur le Premier Ministre, j'ai pris une décision. Je dissous.

Raffarin : La dissolution ? Vous dissolvez quoi ? L'Assemblée ?...

Chirac : Non, je dissous le peuple. Ce sera le mot de la fin. Pour guérir tous les maux que m'occasionne ce peuple que je ne comprends pas.